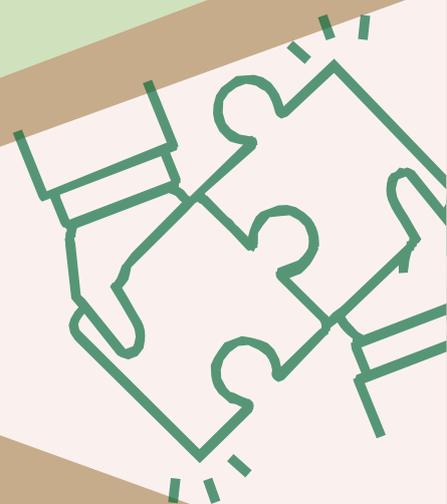




Méthodologie et plan d'action pour l'incubation



**Cofinancé par
l'Union européenne**

Financé par l'Union européenne. Les points de vue et opinions exprimés n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de l'Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture (EACEA). Ni l'Union européenne ni l'EACEA ne peuvent en être tenus responsables. EcopreNEETs : Renforcer les compétences éco-entrepreneuriales des NEETs".

Numéro de projet : 2022-2-FR02-KA220-YOU-000098683

Informations sur le projet	
Acronyme du projet	EcopreNEETs
Titre du projet	Renforcer les compétences des NEETs en matière d'éco entrepreneuriat
Référence du projet	2022-2-FR02-KA220-YOU-000098683
Durée du projet	31.03.2023-30.03.2025
Site web du projet	https://ecopreneets.erasmusplus.website/

Partenaires du projet	
Ligue de l'Enseignement Nouvelle-Aquitaine (LENA)	
ATERMON B.V.	
Learning Seed	
Ecocenter Alapítvány	
DIGICULT	

SOMMAIRE

1. DESCRIPTION DU PROJET.....	4
2. GROUPES CIBLES	4
3. WP4 - PHASE D'INCUBATION	5
3.1 Qu'est-ce que l'incubation ?	6
3.2 Avantages de l'incubation	6
4. PLAN D'ACTION POUR L'INCUBATION	7
4.1 PROGRAMME DE MENTORAT	8
4.1.1 Qu'est-ce que le mentorat ?	8
4.1.2 Responsabilités.....	9
4.1.3 Objectifs du programme de mentorat EcopreneNEETs	10
4.1.4 Avantages pour les mentorés.....	11
4.1.5 Compétences essentielles pour des mentors efficaces	12
4.1.6 Méthodologie du mentorat	13
4.1.7 Suggestion pour un programme de mentorat de 5 rencontres	15
4.2 POSSIBILITES DE FINANCEMENT POUR LES PME RESPECTUEUSES DE L'ENVIRONNEMENT ..	16
4.2.1 Prêts verts.....	16
4.2.2 Programme du Marché Unique	17
4.2.3 Horizon Europe.....	17
4.2.4 Politique agricole commune (CAP).....	18
4.2.5 Programme européen de financement LIFE.....	19
4.2.6 Programme COSME.....	19
4.2.7 Programmes de financement nationaux	20
4.3 ÉVÈNEMENT DE MISE EN RESEAU RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT	21
4.4 SUGGESTIONS D'AMELIORATIONS CONTINUES	22
4.5 ÉVÈNEMENT MULTIPLICATEUR - CONFÉRENCE FINALE	24
5 RÉFÉRENCES.....	25
ANNEXES.....	26
ANNEXE I. EVALUATION DE L'INCUBATION	26
ANNEXE II - MODELE DE CALENDRIER DES ACTIVITES	29
ANNEXE III – LISTE DES PARTICIPANTS	30
ANNEXE V – PLANIFICATEUR D'INCUBATEUR.....	31

1. DESCRIPTION DU PROJET

Le projet EcopreNEETs vise à répondre au problème urgent du chômage des jeunes, en mettant l'accent sur les pays à revenus faibles et moyens. Reconnaisant le potentiel de l'entrepreneuriat vert en tant que catalyseur d'une croissance inclusive, le projet propose une stratégie globale visant à réengager les jeunes NEETs (Pas dans l'éducation, l'emploi ou la formation) dans le marché du travail par le biais d'investissements dans des activités vertes. S'appuyant sur le programme Jeunesse de l'UE, le projet soutient la création d'opportunités éducatives stables qui promeuvent les compétences éco-entrepreneuriales, liant la durabilité environnementale au développement personnel. En encourageant les jeunes NEETs, en particulier ceux qui vivent dans les zones rurales, à participer activement à la vie de leur communauté et à lutter contre le chômage des jeunes grâce à une sensibilisation sociale et environnementale et à un état d'esprit favorable au développement durable, le projet vise non seulement à créer de nouvelles opportunités de bien-être social, mais aussi à catalyser un mouvement mené par les jeunes pour des changements concrets en faveur d'une planète plus saine. L'application de l'éducation basée sur l'activité, qui met l'accent sur les compétences en matière d'éco-entrepreneuriat, est reconnue comme une approche éprouvée pour permettre aux jeunes d'appliquer les principes fondamentaux de l'entreprise et de créer leur propre éco-entreprise, contribuant ainsi au développement durable.

2. GROUPES CIBLES

- Les NEETs (18-30 ans), y compris ceux des zones rurales qui ont un accès limité ou inexistant aux opportunités d'éducation ou de formation.
- Travailleurs sociaux/jeunesse
- Formateurs
- Départements des ressources humaines, organisations de conseil aux entreprises, entreprises écologiques, entreprises désireuses d'adopter des pratiques écologiques, décideurs politiques en matière de jeunesse, agences numériques.

3. WP4 - PHASE D'INCUBATION

Au cours de la phase d'incubation, notre programme se concentrera sur la mise en œuvre de réunions en ligne/hors ligne pour fournir un mentorat et un coaching aux jeunes demandeurs d'emploi et aux parties prenantes. Chaque pays impliqué fera participer activement au moins 12 jeunes et 3 parties prenantes/entrepreneurs à des activités de mise en réseau et de mentorat.

Dans le cadre de notre engagement en faveur de la durabilité, nous intégrerons des événements de mise en réseau respectueux de l'environnement dans notre programme, afin de promouvoir la sensibilisation à l'environnement et la responsabilité parmi les participants.

L'incubateur d'éco-entreprises consiste à organiser des réunions en ligne ou hors ligne entre les jeunes participants (mentorat) et des éco-entreprises ou des centres de ressources établis afin de fournir des informations pratiques et de l'inspiration.

L'incubateur vise à ouvrir de nouvelles perspectives aux jeunes, en les aidant à comprendre comment lancer et développer des éco-projets tout en les mettant en contact avec des mentors et des réseaux de soutien pour les guider.

Les participants bénéficieront d'un MOOC axé sur l'éco-entrepreneuriat et d'outils d'apprentissage interactifs, tels qu'un jeu éducatif. Tout au long du programme, ils développeront leurs projets et les présenteront lors d'un événement final, afin de montrer leurs progrès et de recevoir les commentaires d'experts.

En outre, nous effectuerons une recherche de financement approfondie afin de constituer une banque de sources de financement, garantissant ainsi le soutien financier des initiatives et de la durabilité du programme.

L'engagement communautaire sera la pierre angulaire de notre approche, favorisant la collaboration et la participation des parties prenantes. Nous chercherons activement à obtenir un retour d'information de la part de la communauté afin d'améliorer et d'affiner en permanence notre programme et d'en garantir l'efficacité et la pertinence.

Grâce à ces initiatives, notre phase d'incubation vise à responsabiliser les jeunes demandeurs d'emploi, à soutenir la croissance des futurs employeurs, à promouvoir la gestion de l'environnement et à favoriser une culture d'amélioration continue et d'engagement communautaire.

3.1 QU'EST-CE QUE L'INCUBATION ?

L'incubation est un ensemble structuré d'activités ou un programme visant à aider les nouvelles entreprises et les individus à se développer et à prospérer. Ce processus peut inclure diverses formes de soutien, telles que la mise à disposition d'un espace de bureau, le mentorat, l'information sur les financements et la mise en réseau des entreprises.

L'objectif principal du processus d'incubation est de promouvoir la croissance et le développement de nouvelles entreprises et de nouveaux individus. En participant à ces activités ou programmes, les entreprises et les personnes peuvent surmonter les nombreuses difficultés qu'elles rencontrent à leurs débuts.

Le processus d'incubation permet aux entrepreneurs d'économiser du capital tout en bénéficiant d'un soutien externe pour accélérer la croissance de leur entreprise. En participant à la pépinière d'entreprises, les qualités uniques de chaque entrepreneur sont identifiées et un soutien et des services sur mesure leur sont proposés pour les aider à atteindre leur plein potentiel. L'objectif principal de la pépinière est de créer des entreprises rentables et durables.

Le processus d'incubation est flexible et peut être adapté pour répondre aux besoins spécifiques de chaque nouvelle entreprise ou individu. Il ne s'agit pas d'une solution unique ; au contraire, les activités et les programmes sont conçus pour répondre aux défis et aux objectifs spécifiques de chaque jeune entreprise ou individu.

Par essence, le processus d'incubation est un outil important pour les start-ups et les entrepreneurs, car il leur fournit le soutien, le réseau et les ressources nécessaires pour les aider à se développer et à réussir.

3.2 AVANTAGES DE L'INCUBATION

- Préservation du capital : Les entrepreneurs peuvent économiser leur capital en utilisant les ressources fournies par le programme d'incubation.
- Accès à l'expertise : les programmes d'incubation offrent un soutien aux jeunes entrepreneurs, en les mettant facilement en contact avec des experts dans le domaine et en leur évitant de perdre du temps à chercher.
- Possibilités de mise en réseau : Les entrepreneurs participant à des programmes

d'incubation peuvent entrer en contact avec d'autres startups, des experts du secteur et des investisseurs potentiels, ce qui leur permet de nouer des relations précieuses pouvant déboucher sur des partenariats, des collaborations et des possibilités de financement.

- Accélérer la croissance : Grâce à l'accès aux ressources, à l'expertise et aux réseaux, les entreprises peuvent croître et évoluer plus rapidement qu'elles ne pourraient le faire seules.
- Formation professionnelle : Les programmes d'incubation comprennent des formations et des ateliers sur divers aspects de la gestion d'une entreprise.
- Possibilités de financement : Les programmes d'incubation aident les jeunes entreprises à accéder aux informations et aux possibilités de financement.

4. PLAN D'ACTION POUR L'INCUBATION



Pendant la phase d'incubation, notre projet se concentrera sur la mise en œuvre de réunions en ligne/hors ligne pour fournir des conseils et un mentorat aux éco-entrepreneurs. Chaque pays impliqué fera participer activement au moins 12 jeunes et 3 parties prenantes/entrepreneurs à des activités de mise en réseau et de mentorat.

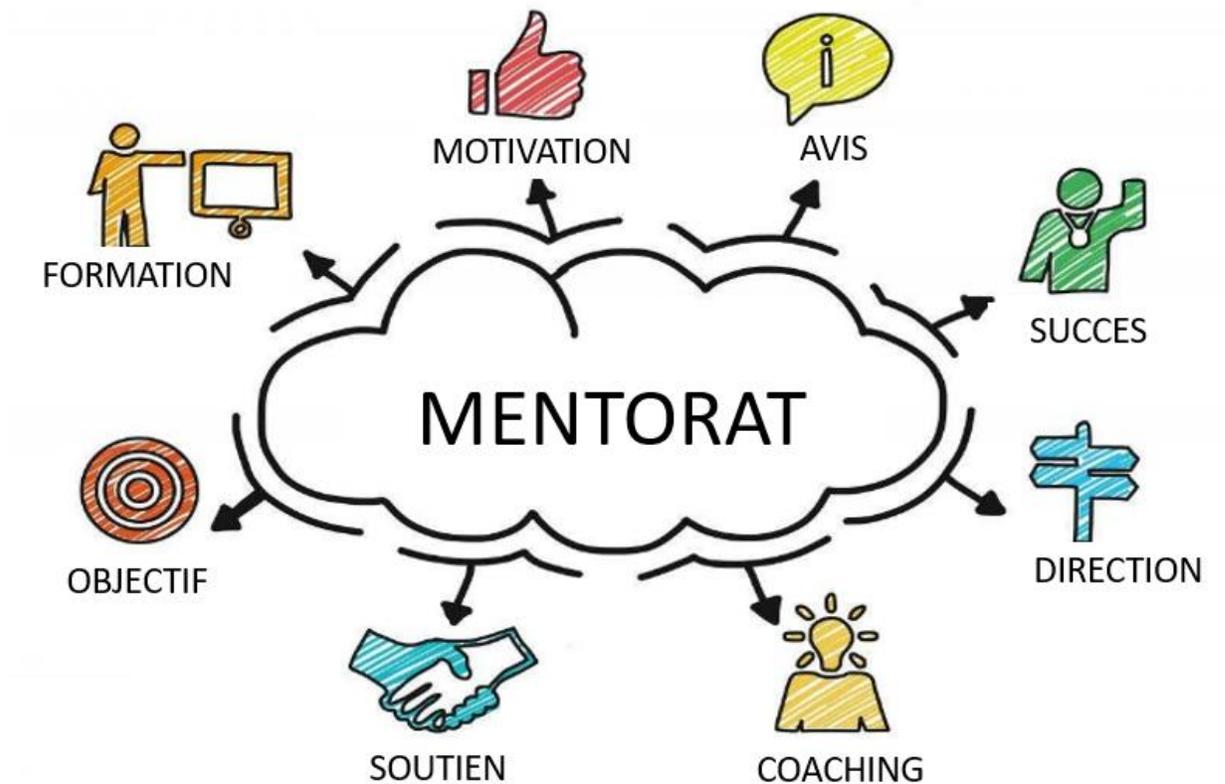
Dans le cadre de notre engagement en faveur du développement durable, nous intégrerons dans notre programme des événements de mise en réseau respectueux de l'environnement, afin de promouvoir la sensibilisation et la responsabilité environnementales et de donner aux entrepreneurs l'occasion de promouvoir leurs idées, leurs entreprises et leur passion.

En outre, nous mènerons une recherche approfondie de financement afin de créer une banque de sources de financement, garantissant ainsi le soutien financier des initiatives et la durabilité du programme.

L'engagement communautaire sera la pierre angulaire de notre approche, en encourageant la collaboration et la participation des parties prenantes. Nous chercherons activement à obtenir un retour d'information de la part de la communauté afin d'améliorer et d'affiner en permanence notre programme et d'en garantir l'efficacité et la pertinence.

4.1 PROGRAMME DE MENTORAT

4.1.1 QU'EST-CE QUE LE MENTORAT ?



Source : <https://www.mentoringcomplete.com/why-lack-of-mentorship-in-the-workplace-is-a-bad-thing/>

Le mentorat est un processus dynamique dans lequel une personne expérimentée (le mentor) rencontre une autre personne (la personne guidée) ou un groupe de personnes (les personnes guidées) pour leur apporter un soutien et leur permettre d'atteindre leurs objectifs par le biais de discussions et de diverses activités sur mesure. Cela implique que le mentor transmette ses connaissances, son expérience et ses conseils, ce qui se traduit par des avantages mutuels pour les deux parties. Le mentorat peut prendre de nombreuses formes, depuis les engagements à long terme axés sur le développement

de la carrière jusqu'aux interactions à court terme visant à l'épanouissement personnel et à une compréhension personnelle plus approfondie. Le succès des programmes de mentorat dépend de la création de liens forts et durables entre les mentors et les personnes conseillées, qui peuvent favoriser des résultats positifs significatifs pour ces dernières.

La définition d'objectifs clairs et réalisables est cruciale dans le mentorat, car elle donne une orientation et garantit que la relation atteint ses objectifs. Il est essentiel de comprendre ce que le mentor et la personne guidée cherchent à atteindre - qu'il s'agisse de développement de carrière ou d'acquisition de compétences spécifiques. Dans les programmes structurés, la fixation d'objectifs permet de maintenir le cap et la finalité. Par exemple, si une personne guidée souhaite améliorer ses compétences en matière de leadership, le mentor peut lui fournir des conseils et des possibilités de développement dans ce domaine. Le mentorat en équipe offre également un éventail de perspectives. L'adaptabilité du mentorat permet d'adapter les objectifs aux besoins spécifiques de chaque relation, ce qui favorise une culture d'apprentissage et de développement continu qui s'aligne sur la vision plus large de l'organisation.

4.1.2 RESPONSABILITES

Dans une relation de mentorat, le mentor et la personne guidée ont tous deux des rôles qui sont essentiels pour assurer le succès de la relation de mentorat. L'une des principales responsabilités des deux parties est de maintenir la confidentialité et la confiance. Cela implique de ne pas divulguer les informations sensibles échangées au cours de leurs rencontres et de respecter les limites de chacun. La confidentialité est essentielle pour faciliter une communication ouverte et créer un espace sûr où la personne guidée peut discuter ouvertement des défis et demander des conseils sans craindre d'être jugée. Elle permet également au mentor de fournir un soutien et des conseils personnalisés, adaptés aux besoins et aux objectifs spécifiques de la personne guidée.

Lorsque les mentors respectent la confidentialité, ils montrent leur engagement à favoriser un environnement serein et favorable à la croissance et au développement des personnes guidées. De leur côté, les personnes guidées montrent leur respect pour l'expertise et les conseils du mentor en honorant la confidentialité de leurs discussions. Ce

respect mutuel et cet engagement à la confidentialité contribuent à établir une base solide de confiance entre le mentor et la personne guidée. Cette confiance fait partie intégrante d'une relation de mentorat collaborative et productive, permettant aux deux parties de s'épanouir et d'atteindre leurs objectifs.

Les mentors offrent leurs encouragements, leur soutien et leur expertise aux mentorés tout au long de leur parcours d'apprentissage dans le cadre du projet EcopreNEETs. Le programme vise à cultiver une communauté d'autonomisation où les jeunes NEETs (Pas dans l'éducation, l'emploi ou la formation) peuvent s'épanouir et atteindre leur plein potentiel. Cette relation structurée et dynamique met en relation des jeunes NEETs avec des mentors dans le cadre d'un partenariat dynamique axé sur le développement de carrière, l'amélioration des compétences, le réseautage et l'épanouissement personnel.

4.1.3 OBJECTIFS DU PROGRAMME DE MENTORAT ECOPRENEETS

Les mentors offrent leurs encouragements, leur soutien et leur expertise aux mentorés tout au long de leur parcours d'apprentissage dans le cadre du projet EcopreNEETs. Le programme vise à cultiver une communauté d'autonomisation où les jeunes NEETs (Not in Education, Employment, or Training) peuvent s'épanouir et réaliser leur plein potentiel. Cette relation structurée et dynamique relie les NEETs à des mentors dans le cadre d'un partenariat dynamique axé sur le développement de carrière, l'amélioration des compétences, le réseautage et l'épanouissement personnel.

- Le programme est conçu pour fournir des conseils et un soutien aux jeunes NEETs inscrits à la formation EcopreNEETs.
- Les mentorés exploreront différents parcours professionnels, améliorant leurs compétences numériques, leur éducation financière et leurs capacités d'écopreneuriat en fonction de leurs intérêts et de leurs aspirations.
- Les mentors collaboreront avec les mentorés pour identifier les possibilités d'amélioration des compétences sur la base des objectifs de formation du projet EcopreNEETs.
- Les mentors aideront les mentorés dans leur développement personnel, en

favorisant la confiance, la résilience et une attitude positive à l'égard de l'apprentissage et de la croissance continue.

- Les mentors maintiendront une communication constante avec les mentorés, leur offrant conseils et soutien permanents tout au long du programme.

4.1.4 AVANTAGES POUR LES MENTORES

- Conseils personnalisés d'experts : mentorat personnalisé par des professionnels expérimentés qui partagent leur expérience, offrant des conseils précieux et des leçons tirées de leur carrière.
- Un développement professionnel plus rapide : Les mentors apportent leur soutien à des stades critiques de la carrière, ce qui permet un développement plus rapide.
- Amélioration de la mise en réseau : le programme de mentorat permet d'entrer en contact avec des professionnels du secteur et de bénéficier d'outils utiles. Les mentors peuvent présenter de nouvelles opportunités, telles que des programmes de formation ou des perspectives d'emploi, élargissant ainsi le réseau professionnel.
- Des objectifs de carrière plus clairs : Avec les conseils de votre mentor, les mentorés se fixent des objectifs de carrière qui correspondent aux tendances de l'industrie et aux besoins des employeurs. Les mentors aident à fixer des objectifs à court et à long terme et à élaborer des plans personnalisés pour les atteindre.
- Motivation et confiance accrues : Les mentors inspirent et encouragent la poursuite confiante des objectifs, ce qui stimule le moral et la volonté de changement.
- Retour d'information personnalisé : Les mentors fournissent des évaluations personnalisées des performances et un retour d'information, ce qui permet d'identifier les points forts et les domaines à améliorer.

4.1.5 COMPETENCES ESSENTIELLES POUR DES MENTORS EFFICACES



Un mentor efficace doit posséder une variété de compétences qui facilitent la croissance, le développement et les relations positives avec leurs mentees. Ces compétences sont les suivantes :

- Empathie : le mentor doit être capable de comprendre et de partager ses sentiments, créant ainsi un environnement favorable à des conseils personnalisés et à des objectifs réalistes.
- Écoute active : doit être très attentif, poser des questions approfondies et reconnaître les signaux non verbaux afin d'offrir des conseils et un retour d'information utiles.
- Organisation : Les mentors doivent être organisés en fixant des objectifs et des délais clairs, en partageant efficacement les connaissances et les expériences pertinentes.
- Établissement de relations : les mentors doivent promouvoir la confiance et le soutien afin de mieux comprendre les apprenants.
- Observation : Il serait utile de posséder de solides compétences en matière d'observation pour comprendre les comportements et les modèles, ce qui permettrait d'élaborer des stratégies d'enseignement personnalisées.
- Créativité : ils doivent faire preuve de créativité dans la définition des objectifs et la résolution des problèmes afin d'inspirer et d'améliorer l'expérience d'apprentissage et la productivité.
- Retour d'information constructif : Fournir un retour d'information réfléchi et motivant afin de promouvoir la croissance et le développement des compétences.
- Gestion des conflits : les participants devront être dotés de compétences efficaces

en matière de résolution des conflits afin de gérer les désaccords de manière positive et de maintenir une relation mentor-apprenant saine.

- Gestion de soi : gérer ses émotions et ses comportements pour garantir le professionnalisme et la crédibilité de la relation de mentorat.
- Communication : enfin, ils doivent communiquer clairement et efficacement dans tous les aspects du mentorat, qu'il s'agisse de fixer des objectifs, de fournir un retour d'information ou d'encourager un dialogue ouvert.

4.1.6 METHODOLOGIE DU MENTORAT

Le programme de tutorat sera mis en œuvre selon une approche de "tutorat de groupe" ou de "tutorat individuel", car nous devons adapter le processus en fonction des besoins de chaque partie prenante ou de l'action de chaque organisation partenaire. Dans ce format, un mentor guide plusieurs mentorés ou une personne, en mettant l'accent sur le travail d'équipe, la collaboration et le développement de compétences collectives. Le processus, mené par un mentor (ou deux si nécessaire), suivra un ordre du jour structuré pour chaque réunion. Les mentorés doivent se préparer à poser des questions ou à discuter, après la compétition de la formation MOOC, en identifiant les domaines dans lesquels ils ont besoin de conseils supplémentaires. Dans ce processus, les mentors peuvent utiliser le jeu de société interactif comme outil de motivation.

Les réunions de mentorat visent à motiver les mentorés, à approfondir leurs connaissances et à les aider à reconnaître leurs points forts pour une carrière réussie. Ces sessions ne sont pas purement éducatives mais sont conçues pour encourager l'apprentissage continu et la découverte de soi.

Structure et fréquence des réunions :

La fréquence doit être flexible et adaptable aux différents contextes et aux besoins des participants. Les groupes peuvent compter de 2 à 10 NEETs, en fonction de leur profil, de leur motivation et de la date d'entrée. Différents incubateurs peuvent proposer des structures variées : certains peuvent commencer par un MOOC suivi d'un jeu éducatif et de réunions d'experts, tandis que d'autres peuvent mettre en œuvre trois modules initiaux, puis le jeu, suivi d'interactions avec des éco-entreprises, et poursuivre ensuite le MOOC.

La durée du programme peut varier d'un cours intensif d'une semaine à un engagement plus long de quatre mois, ce qui permet de s'adapter au public, au contexte, au territoire et aux besoins expérimentaux.

Avantages du mentorat de groupe :

- Partage des connaissances : Facilite l'échange d'idées et d'expériences entre les participants.
- Construire une culture de l'apprentissage : Encourage un environnement d'apprentissage continu et une croissance collective.
- Les juniors apprennent des seniors : Permet aux mentorés moins expérimentés de bénéficier de l'expérience de leurs pairs plus expérimentés.
- Une communication claire et un alignement sur la fréquence des réunions et les attentes sont essentiels pour une relation de mentorat réussie.

Lignes directrices pour les mentors

- Soyez prêts : Avant chaque session, passez en revue le contenu du module afin d'identifier les domaines qui pourraient nécessiter une attention particulière au cours des discussions.
- Bien gérer son temps : Garder un œil sur l'horloge pour s'assurer que tous les sujets reçoivent suffisamment d'attention et que personne n'est laissé de côté.
- Diriger par l'engagement : Encouragez la participation en créant un environnement accueillant où chacun se sent à l'aise pour partager ses idées et ses réflexions.
- Soyez prêts pour les discussions : Anticipez les principaux points de discussion et préparez des messages-guides pour ramener la conversation sur la bonne voie si elle commence à s'égarer.
- Offrir des conseils clairs : Aidez les participants pendant les activités en leur donnant des exemples ou des explications claires pour vous assurer que tout le monde comprend les concepts, en particulier pour les formulaires d'évaluation.
- Rester flexible : Soyez prêt à vous adapter à tout changement inattendu, en ajustant votre approche en fonction des besoins et de la dynamique du groupe.

Vidéo utile : [Comment être un bon mentor | Kenneth Ortiz | TEDx Bethany Global](#)

4.1.7 SUGGESTION POUR UN PROGRAMME DE MENTORAT DE 5 RENCONTRES

- Première session : construire les fondations

Lors de la réunion de lancement, les mentors et les mentorés se rencontrent pour briser la glace, partager leurs expériences personnelles et établir des liens initiaux. L'accent est mis sur l'établissement d'un climat de confiance et d'un rapport, jetant les bases d'une communication ouverte et d'une collaboration tout au long du programme. Les mentors présentent les buts et les objectifs du programme de mentorat, en soulignant l'importance du développement personnel et professionnel. Dans le cadre de leur première mission, les mentors sont invités à réfléchir à leurs ambitions, à leurs forces et à leurs faiblesses, ce qui ouvre la voie à des discussions plus approfondies et à la définition d'objectifs lors des sessions suivantes.

- Deuxième session : Explorer le fossé entrepreneurial sur le marché du travail

Lors de la deuxième session, les mentors dirigent les mentorés à travers une session d'affaires, couvrant des sujets tels que les compétences vertes, les opportunités d'entrepreneuriat et l'éco-conscience. Les mentorés et les mentors explorent le MOOC et sont encouragés à poser des questions.

- Troisième session : Mentorat d'idées d'éco-entrepreneuriat

Lors de la troisième session, une fois que les mentors ont terminé les modules de formation, ils discutent de leurs réalisations et de leurs faiblesses. Les mentors les encouragent à réfléchir à de nouvelles éco-entreprises ou à discuter des lacunes du marché local.

- Quatrième session : Cultiver l'esprit éco-entrepreneurial

Lors de l'avant-dernière session, les mentors présentent aux mentors les compétences en matière d'éco-entrepreneuriat, en mettant l'accent sur les pratiques commerciales durables, la sensibilisation à l'environnement et l'innovation. Grâce à une session interactive de questions-réponses, les mentors approfondissent leur compréhension des principes de l'éco-entrepreneuriat et explorent les possibilités d'intégrer la durabilité dans leurs futures entreprises.

- Cinquième session : Se préparer pour l'avenir

Lors de la dernière session, les mentors présentent aux mentorés une série de plateformes, d'outils et de ressources nécessaires au développement de leur carrière. Des plateformes

de mise en réseau aux ressources d'apprentissage en ligne, les mentorés acquièrent des connaissances sur la manière d'utiliser les outils numériques pour améliorer leur développement professionnel. La session se termine par une évaluation au cours de laquelle les mentors et les mentorés réfléchissent à leur parcours en tant que mentors, discutant des réalisations, des défis et des possibilités d'amélioration. Les mentors recueillent des commentaires à l'aide de questionnaires d'évaluation, ce qui permet d'assurer l'amélioration continue et la mise à niveau du programme de mentorat pour les futures équipes.

Chaque mentor peut utiliser une approche flexible et personnalisée du mentorat, et construire un programme de mentorat sur mesure, en prenant en considération les forces et les compétences personnelles dont il doit se doter pour encadrer efficacement les NEETs.

4.2 POSSIBILITES DE FINANCEMENT POUR LES PME RESPECTUEUSES DE L'ENVIRONNEMENT



4.2.1 PRETS VERTS

Les prêts verts, proposés par les banques, sont spécifiquement conçus pour soutenir les entreprises qui adoptent des pratiques respectueuses de l'environnement. En utilisant ces prêts, les entreprises peuvent s'engager à réduire leur empreinte carbone, à diminuer leurs coûts énergétiques et à avoir un impact positif sur l'environnement. Les fonds obtenus grâce aux prêts verts sont généralement investis dans des projets d'énergie renouvelable, des améliorations de l'efficacité énergétique, des initiatives de construction durable, des efforts de réduction des déchets ou d'autres initiatives axées

sur l'environnement. En obtenant un prêt vert, les entreprises démontrent leur engagement en faveur du développement durable et attirent des clients soucieux de l'environnement, améliorent la réputation de leur marque et se distinguent de leurs concurrents.

Plusieurs banques, dont Barclays, HSBC, NatWest et The Co-operative Bank, proposent des prêts verts pour soutenir les entreprises soucieuses de l'environnement. Ces prêts couvrent une série de projets verts, tels que les installations d'énergie renouvelable, les technologies à haut rendement énergétique et les développements d'infrastructures durables. En s'associant à ces banques, les entreprises peuvent accéder au soutien financier nécessaire pour mettre en œuvre des initiatives écologiques et contribuer à un avenir plus vert.

4.2.2 PROGRAMME DU MARCHÉ UNIQUE

Le programme du marché unique (PMU) est une importante initiative de financement de l'UE visant à optimiser l'efficacité du marché unique et à soutenir la reprise de l'Europe après la crise de la grippe aviaire de 19 ans. Doté d'un budget de 4,2 milliards d'euros pour la période 2021-2027, le PMU offre une approche intégrée pour renforcer la gouvernance du marché unique.

Au cœur de l'Union européenne depuis près de trente ans, ce programme facilite la vie, le travail et les déplacements en Europe, tout en garantissant la protection des consommateurs et en promouvant un large éventail de produits et de services de haute qualité à des prix compétitifs. En favorisant la sécurité juridique, l'accès au marché, les services financiers, les possibilités d'investissement et l'accès au financement, le marché unique constitue la pierre angulaire des entreprises européennes.

Le SMP consolide des activités clés précédemment financées par différents programmes, offrant ainsi une structure de financement rationalisée et adaptable pour soutenir des objectifs clés.

Pour plus d'informations, visitez le site [The Single Market Programme](#)

4.2.3 HORIZON EUROPE

Horizon Europe est le principal programme de financement de la recherche et de

l'innovation de l'UE, doté de 95,5 milliards d'euros. Il vise à lutter contre le changement climatique, à promouvoir le développement durable et à renforcer la compétitivité. Il favorise la collaboration, soutient la création d'emplois et stimule la croissance économique. La participation est ouverte aux entités de l'UE et des pays associés.

Les nouveaux éléments comprennent le Conseil européen de l'innovation (CEI) pour les innovations de rupture, des missions pour des objectifs audacieux, le libre accès obligatoire aux publications et des partenariats avec l'industrie axés sur les objectifs.

Pour plus d'informations, visitez le site [Horizon Europe](#)

4.2.4 POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE (CAP)

La politique agricole commune (PAC) repose sur deux fonds principaux provenant du budget à long terme de l'UE : le Fonds européen agricole de garantie (FEAGA) et le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER).

La PAC dans le budget de l'UE :

Le cadre financier pluriannuel (CFP) de l'UE pour la période 2021-2027, complété par l'instrument de relance de l'UE de nouvelle génération, s'élève à 1,21 trillion d'euros. Dans ce cadre, la PAC est dotée de 386,6 milliards d'euros, répartis entre le FEAGA et le FEADER. Fonds européen agricole de garantie (FEAGA) :

Ce fonds, qui constitue le "premier pilier" de la PAC, reçoit 291,1 milliards d'euros. Sur ce montant, 270 milliards d'euros sont destinés aux régimes d'aide au revenu, le reste étant affecté au soutien des marchés agricoles.

Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) :

En tant que "deuxième pilier" de la PAC, le FEADER reçoit une allocation totale de 95,5 milliards d'euros. Ce montant comprend 8,1 milliards d'euros provenant de l'instrument de recouvrement de l'UE de nouvelle génération, qui vise spécifiquement à relever les défis posés par la pandémie de grippe aviaire COVID-19. Environ 30 % de ces fonds de relance étaient accessibles en 2021, les 70 % restants étant débloqués en 2022.

Pour des informations plus détaillées sur la gestion et les bases juridiques des fonds de la PAC :

Vidéo [CAP: The EU's Common Agricultural Policy](#)

4.2.5 PROGRAMME EUROPEEN DE FINANCEMENT LIFE

Le programme de financement LIFE de l'UE est l'un des principaux instruments de financement de l'UE pour les projets d'action environnementale et climatique. Il soutient des projets innovants qui contribuent à la mise en œuvre, au développement et à la mise à jour des politiques et législations de l'UE en matière d'environnement et de climat. Le programme LIFE se concentre sur trois domaines principaux :

- Conservation de la nature et de la biodiversité : Projets visant à préserver et à restaurer les habitats, à protéger les espèces menacées et à promouvoir la conservation de la biodiversité.
- Atténuation du changement climatique : Initiatives axées sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'amélioration de l'efficacité énergétique, la promotion des énergies renouvelables et la mise en œuvre de mesures d'adaptation au changement climatique.
- Gouvernance et information en matière d'environnement : Actions visant à améliorer la gouvernance environnementale, à sensibiliser et à diffuser les meilleures pratiques et connaissances sur les questions environnementales et climatiques.

Le programme LIFE permet de cofinancer des projets sélectionnés par le biais d'appels à propositions concurrentiels. Il soutient des projets dans tous les États membres de l'UE, ainsi que dans certains pays et régions voisins. Le programme encourage la coopération transfrontalière et l'échange de connaissances afin de maximiser l'impact des projets financés.

Vidéo [What is EU's LIFE Programme about?](#)

4.2.6 PROGRAMME COSME

Le programme COSME est une initiative de financement de l'UE visant à renforcer la compétitivité et la durabilité des entreprises européennes, en particulier des petites et moyennes entreprises (PME). Dans le cadre de COSME, des fonds sont alloués à des projets qui facilitent l'accès des PME au financement, aux marchés, aux réseaux et aux compétences entrepreneuriales. Les chambres de commerce peuvent utiliser les fonds COSME pour organiser des missions commerciales, des événements de mise en relation

d'affaires, des activités de promotion des exportations et des programmes de formation adaptés aux PME. En tant qu'organisations soutenant les PME, les chambres de commerce peuvent participer à des projets financés par COSME en tant que partenaires ou bénéficiaires, contribuant ainsi au développement de la compétitivité et de l'esprit d'entreprise des PME à travers l'Europe.

Vidéo [COSME: EU funding helping businesses move forward!](#)

4.2.7 PROGRAMMES DE FINANCEMENT NATIONAUX

Les programmes nationaux de financement varient considérablement d'un pays à l'autre, offrant une aide financière à divers secteurs tels que l'éducation, les soins de santé, la recherche et l'entrepreneuriat. Pour évaluer efficacement ces programmes, les personnes intéressées doivent effectuer des recherches méticuleuses sur les offres de chaque pays. Il s'agit notamment de comprendre les objectifs des programmes, les critères d'éligibilité, les montants des financements, les processus de candidature, les niveaux de concurrence, les exigences en matière de rapports, les possibilités de mise en réseau, les réussites passées, les risques potentiels et les considérations juridiques. En évaluant minutieusement ces facteurs, les individus peuvent identifier les programmes de financement les plus appropriés pour soutenir leurs initiatives et maximiser leurs chances d'obtenir un financement et d'assurer la réussite de leur projet.

En conclusion, les options de financement décrites ci-dessus, y compris les prêts verts des banques et divers programmes de l'UE tels que le programme du marché unique, Horizon Europe, la PAC, le programme LIFE de l'UE et COSME, constituent une base solide pour les nouveaux entrepreneurs ou les entreprises existantes qui recherchent un soutien financier pour des initiatives innovantes et respectueuses de l'environnement.

Toutefois, ces exemples sont indicatifs et toute organisation apportant un soutien devrait explorer et intégrer des sources de financement supplémentaires spécifiques au contexte de leur pays. En s'adaptant et en examinant les programmes de financement nationaux, les organisations peuvent adapter les informations qu'elles fournissent aux jeunes afin de mieux répondre à leurs besoins spécifiques et de maximiser leurs chances de réussite dans l'obtention d'un soutien financier pour leurs projets.

4.3 ÉVÈNEMENT DE MISE EN RESEAU RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

Pour mieux soutenir les NEETs, il est proposé d'organiser des événements écologiques afin de mettre en relation les institutions (au moins une par pays partenaire), les entreprises et les autres parties prenantes avec les NEETs qui souhaitent être employés dans les domaines spécifiques des entreprises vertes ou créer leur propre entreprise innovante. Les événements écologiques offrent aux NEETs (Not in Education, Employment, or Training) la possibilité d'entrer en contact avec des employeurs ou des mentors potentiels et de promouvoir la durabilité et la conscience environnementale. Les pays partenaires pourraient également organiser et utiliser ces événements pour fournir une plateforme passionnante où les jeunes peuvent présenter leurs entreprises et rencontrer des partisans et des experts. En réunissant des institutions, des entreprises et d'autres parties prenantes des industries vertes, ces événements peuvent faciliter la mise en réseau, le partage des connaissances, le soutien et la collaboration.



Voici quelques suggestions qui pourraient être incorporées dans les événements pour les rendre efficaces :

- Ateliers et séminaires : Organiser des ateliers et des séminaires axés sur des domaines d'activité écologiques tels que les énergies renouvelables, l'agriculture durable, l'écotourisme, la gestion des déchets, etc. Ces sessions peuvent

sensibiliser les NEETs aux possibilités offertes par ces secteurs et leur fournir les compétences et les connaissances nécessaires.

- Opportunités de mise en réseau : créer des plateformes permettant aux NEETs d'interagir avec des représentants d'institutions, d'entreprises et d'organisations impliquées dans les industries vertes. Il peut s'agir de séances de mise en réseau, de tables rondes ou de réunions informelles au cours desquelles les participants peuvent échanger des idées et des contacts.
- Expositions et démonstrations : Organiser des expositions ou des démonstrations présentant des technologies, des produits et des services écologiques innovants. Cela peut inciter les NEETs à envisager des carrières dans le domaine du développement durable et leur fournir des informations sur les derniers développements dans ce domaine.
- Éducation à l'environnement : intégrer des éléments d'éducation à l'environnement et de développement durable dans le programme de l'événement. Il peut s'agir de conférences ou d'ateliers sur le changement climatique, la conservation, les modes de vie respectueux de l'environnement, etc. afin de sensibiliser les participants et d'approfondir leur compréhension des questions environnementales.

4.4 SUGGESTIONS D'AMÉLIORATIONS CONTINUES

Mécanismes de retour d'information : Mettre en place des mécanismes structurés de retour d'information pour recueillir les commentaires des participants, des mentors, des employeurs et des autres parties prenantes impliquées dans le programme. Ce retour d'information peut être recueilli par le biais d'enquêtes, de discussions de groupe ou d'entretiens individuels. Analyser le retour d'information pour identifier les domaines à améliorer et mettre en œuvre les changements nécessaires en conséquence.

Évaluation et suivi : Développer des indicateurs clés de performance (ICP) pour mesurer le succès des différents aspects du programme, tels que la satisfaction des participants, l'engagement des mentors, les résultats en matière d'emploi et l'impact sur l'environnement. Contrôler régulièrement les progrès réalisés par rapport à ces ICP et ajuster les stratégies si nécessaire pour atteindre les résultats souhaités.

Examen des meilleures pratiques : Se tenir au courant des meilleures pratiques en matière de mentorat, d'éco-entrepreneuriat et de développement d'entreprises durables. Examiner régulièrement la littérature, les études de cas et les réussites de programmes similaires afin d'identifier les approches innovantes et les leçons apprises qui peuvent être appliquées au projet EcopreNEETs.

Engagement des parties prenantes : Impliquer les parties prenantes dans les discussions en cours et les processus de prise de décision liés à la conception, à la mise en œuvre et à l'évaluation du programme. Encourager la participation active des NEETs, des mentors, des employeurs, des prestataires de formation et des membres de la communauté pour s'assurer que les différents points de vue sont pris en compte et intégrés dans les améliorations du programme.

Renforcement des capacités : Investir dans des activités de renforcement des capacités pour les mentors, les formateurs et le personnel du programme afin d'améliorer leurs compétences et leurs connaissances dans des domaines tels que les techniques de mentorat, l'éco-entrepreneuriat, la durabilité environnementale et l'engagement communautaire. Offrir des opportunités de développement professionnel, d'apprentissage par les pairs et d'échange de connaissances afin de renforcer continuellement les capacités des personnes impliquées dans le programme.

Processus de conception itératif : Adopter un processus de conception itératif qui permet la flexibilité et l'adaptation en fonction du retour d'information en temps réel et de l'évolution des besoins. Affiner en permanence les composantes du programme, le matériel pédagogique et les méthodes de mise en œuvre en se fondant sur les enseignements tirés des activités de suivi et d'évaluation en cours.

Collaboration et partenariats : Favoriser la collaboration et les partenariats avec les parties prenantes concernées, notamment les agences gouvernementales, les organisations à but non lucratif, les établissements universitaires et les associations industrielles. Tirer parti de leur expertise, de leurs ressources et de leurs réseaux pour améliorer la portée et l'impact du programme et identifier les possibilités d'initiatives conjointes qui favorisent l'amélioration continue du soutien à l'entrepreneuriat respectueux de l'environnement.

Vidéo [Continuous Improvement Explained: Whiteboard Animation](#)

4.5 ÉVÉNEMENT MULTIPLICATEUR - CONFÉRENCE FINALE



La conférence finale/événement multiplicateur est un rassemblement de premier plan qui mettra en lumière et célébrera les réalisations de nos initiatives d'éco-entrepreneuriat. Cet événement important sera organisé par chaque organisation participante entre janvier et mars 2025. Il s'agit de l'étape finale de notre parcours collaboratif, qui rassemble les innovateurs, les parties prenantes et les partisans de l'écosystème de l'éco-entrepreneuriat.

Lors de la conférence finale, les participants auront l'occasion d'assister à des présentations et à des panels. Des intervenants de premier plan et des experts discuteront des dernières tendances en matière d'éco-entrepreneuriat, d'innovation durable et d'impact sur l'environnement. Les éco-entrepreneurs partageront leurs expériences, mettant en lumière la croissance, les défis et les succès de leurs projets.

Les participants pourront entrer en contact avec des personnes partageant les mêmes idées, des investisseurs et des partenaires potentiels, ce qui renforcera la collaboration et ouvrira de nouvelles perspectives.

L'événement présentera les résultats finaux et les perspectives d'avenir du programme d'incubation Ecopreneurs, démontrant la croissance et l'impact des start-ups participantes. Cette conférence finale est une étape importante pour toutes les organisations impliquées, soulignant notre engagement collectif en faveur d'un changement durable par le biais d'un esprit d'entreprise innovant. C'est l'occasion de célébrer les progrès accomplis, de réfléchir à ce que nous avons appris, d'inspirer un engagement continu en faveur de la protection de l'environnement et de donner la parole aux entrepreneurs qui ont participé à la phase d'incubation.

5 RÉFÉRENCES

- FasterCapital. (n.d.). The process of incubation for startups (*Le processus d'incubation des startups*). Disponible ici : <https://fastercapital.com/content/The-Process-of-Incubation-for-Startups.html>
- Northwest Regional Planning Commission. (n.d.). Benefits of incubation (*Les avantages de l'incubation*). Disponible ici : <https://www.nwrpc.com/892/Benefits-of-Incubation>
- Washington State University. (n.d.). Benefits of startup incubators (*Les avantages des incubateurs de start-ups*). Disponible ici : <https://onlinemba.wsu.edu/blog/benefits-of-startup-incubators>
- Startups.co.uk. (n.d.). Sustainable finance (*Finance durable*). Disponible ici <https://startups.co.uk/funding/sources/sustainable-finance/>
- Fundera. (n.d.). Funding for eco-friendly businesses (*Financement pour les entreprises respectueuses de l'environnement*). Disponible ici : <https://www.fundera.com/business-loans/guides/funding-for-eco-friendly-businesses>
- European Commission. (n.d.). Overview of the Single Market Programme (*Aperçu du programme du marché unique*). Disponible ici : https://commission.europa.eu/funding-tenders/find-funding/eu-funding-programmes/single-market-programme/overview_en
- European Commission. (n.d.). Horizon Europe. Disponible ici : https://research-and-innovation.ec.europa.eu/funding/funding-opportunities/funding-programmes-and-open-calls/horizon-europe_en
- European Commission. (n.d.). CAP (Common Agricultural Policy) funds (*Fonds de la politique agricole commune - PAC*). Disponible ici : https://agriculture.ec.europa.eu/common-agricultural-policy/financing-cap/cap-funds_en
- Mentoring Complete. (n.d.). Why lack of mentorship in the workplace is a bad thing (*Pourquoi le manque de mentorat sur le lieu de travail est une mauvaise chose*). Disponible ici : <https://www.mentoringcomplete.com/why-lack-of-mentorship-in-the-workplace-is-a-bad-thing/>

ANNEXES

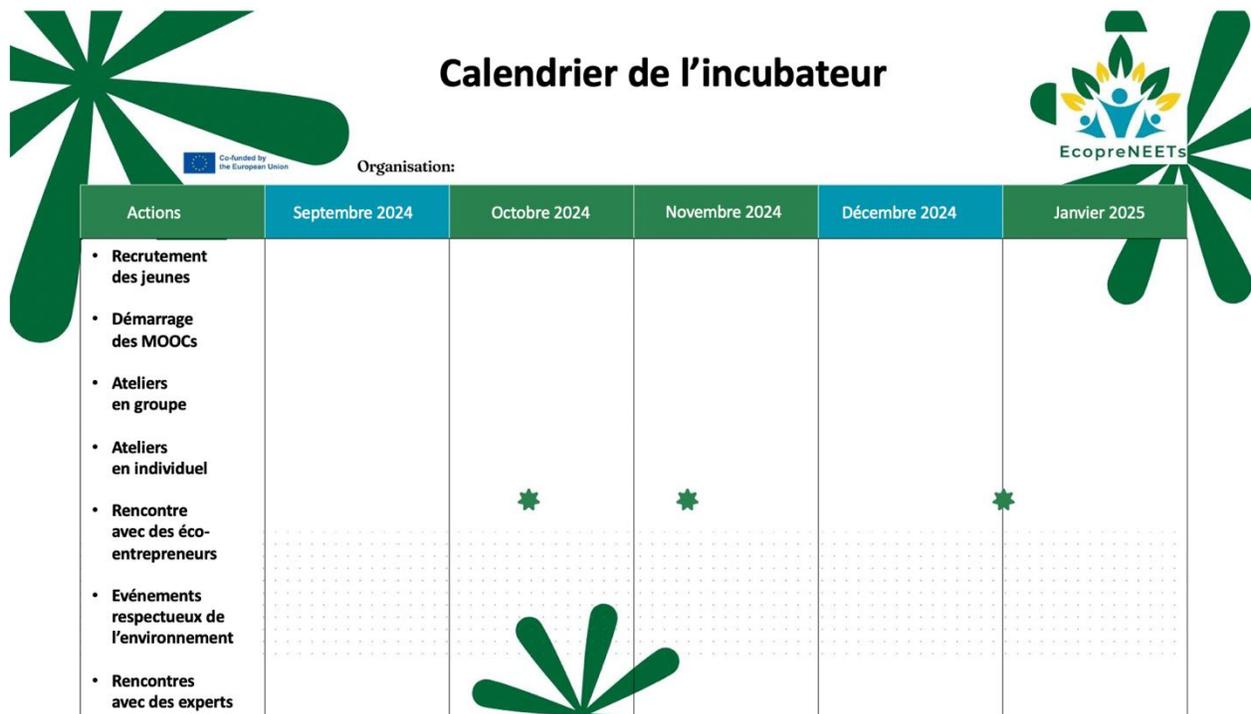
ANNEXE I. EVALUATION DE L'INCUBATION

ÉVALUATION DE L'INCUBATION	
Commentaires généraux :	
Comment décririez-vous votre expérience globale du programme d'incubation ?	
Quelles étaient vos attentes initiales et ont-elles été satisfaites par le programme ?	
Quels sont les aspects du programme que vous avez trouvés les plus utiles ou qui ont eu le plus d'impact ?	
Ateliers et sessions de formation :	
Dans quelle mesure les ateliers et les sessions de formation ont-ils été utiles pour améliorer vos connaissances et vos compétences ?	
Les thèmes abordés dans les ateliers correspondaient-ils à vos besoins et à vos intérêts ?	
Comment décririez-vous la qualité du contenu de l'atelier ?	
Programme de mentorat :	

Dans quelle mesure le mentorat a-t-il été efficace pour vous fournir des conseils et un soutien ?	
Les séances de mentorat ont-elles été bénéfiques pour votre développement personnel et professionnel ?	
Comment décririez-vous la relation et la communication avec votre mentor ?	
Événements de mise en réseau :	
Dans quelle mesure les événements de mise en réseau respectueux de l'environnement vous ont-ils permis d'élargir votre réseau professionnel ?	
Ces événements ont-ils fourni des occasions précieuses d'interaction avec des employeurs ou des partenaires potentiels ?	
Comment évaluez-vous l'organisation et l'exécution des événements de mise en réseau ?	
Impact sur la carrière :	
Avez-vous obtenu des stages, des offres d'emploi ou des opportunités commerciales grâce au programme ?	
Comment votre participation au programme a-t-elle influencé votre trajectoire professionnelle ou vos stratégies de recherche d'emploi ?	
Existe-t-il des exemples précis de la manière dont le programme vous a aidé	

à progresser dans votre carrière ou dans vos activités professionnelles ?	
Communication et soutien :	
Quelle a été l'efficacité de la communication des organisateurs du programme tout au long de la phase d'incubation ?	
Avez-vous reçu un soutien et des ressources suffisants pour participer pleinement aux activités du programme ?	
Dans quelle mesure le personnel et les animateurs du programme ont-ils été réceptifs et utiles pour répondre à vos besoins et à vos préoccupations ?	
Logistique et programmation :	
Dans quelle mesure les horaires et les lieux du programme (pour les événements virtuels ou physiques) étaient-ils pratiques et accessibles ?	
Les activités du programme ont-elles été bien organisées et se sont-elles déroulées sans problème ?	
Comment la logistique et l'organisation du programme pourraient-elles être améliorées pour les prochaines éditions ?	

ANNEXE II - MODELE DE CALENDRIER DES ACTIVITES



ANNEXE III – LISTE DES PARTICIPANTS



EcopreNEETs
Boosting the Eco-preneurial Skills of NEETs
 2022-2-FR02-KA220-YOU-000098683



LISTE DES PARTICIPANTS		ORGANISATION : ACTIVITÉ :	DATE / DURÉE :
NOM	EMAIL	STATUT	SIGNATURE



ANNEXE V – PLANIFICATEUR D'INCUBATEUR

PLANIFICATION DE L'INCUBATEUR

Organisation: _____



LIEU (PHYSIQUE, EN LIGNE, HYBRIDE) _____ _____ _____ _____ _____	MÉTHODE DE RECRUTEMENT DES JEUNES NEETS _____ _____ _____ _____ _____	ACTIONS PROPOSÉES AUX JEUNES (MOOC, JEUX, ATELIERS, ETC.) _____ _____ _____ _____ _____	Évaluation <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
RESSOURCES (LOGISTIQUE, HUMAINE, ETC.) _____ _____ _____ _____ _____	PARTENAIRES _____ _____ _____ _____ _____	ÉVÈNEMENT FINAL _____ _____ _____ _____ _____	Autre 